



VOCHELET Jack

22 ans

Né le 19 août 1937 à Goupillières
Domicilié à Saint-Pierre-lès-Elbeuf
(Seine-Maritime)
Ouvrier boulanger-pâtissier
Célibataire

Médaille militaire à titre posthume
Croix de la Valeur militaire avec palme
Médaille commémorative des opérations de sécurité
de maintien de l'ordre en Afrique du Nord agrafe
« Algérie »

Mort pour la France

1960



Deuxième d'une famille de sept enfants Jack Vochelet se destine au métier de boulanger-pâtissier quand il est affecté, le 3 septembre 1958, au centre d'instruction régimentaire n°2 pour la compagnie de garnison n°3¹. Après ses classes, le 20 décembre, il fait route vers Strasbourg (Bas-Rhin). Le 1^{er} juin 1959, il est promu 1^{re} classe. Le 22 octobre, il est muté au **67^e bataillon d'infanterie**. Le 23, depuis Marseille, il embarque sur le Maréchal Joffre. Arrivé à Bône, il rejoint, le 26, la 3^e compagnie du bataillon pour participer au maintien de l'ordre. Après l'obtention des certificats d'aptitude 1 et 2, il est nommé au grade de caporal le 1^{er} janvier 1960, puis de caporal-chef, le 1^{er} juillet.

Le 29 juillet, pendant une opération de recherche de caches à Ksar-Sbahi, dans l'oued Cherf, un groupe est retranché dans une grotte. À la tête de l'assaut, le lieutenant Laraison, commandant la compagnie et l'aspirant Rouard, chef de section sont mortellement blessés². Malgré une manœuvre de dégagement difficile, Jack Vochelet décide avec un adjudant de leur porter secours. Le sous-officier est blessé et il est fauché à son tour par une balle et décède sur le coup.

Le 30 juillet³, à 16 heures, un service religieux est célébré dans l'église paroissiale d'Ain-Béida. Au départ du cercueil pour Philippeville, les honneurs militaires et un hommage appuyé sont rendus à ce camarade « courageux et dévoué⁴. »

Ses obsèques sont célébrées le 10 septembre en l'église Saint-Louis de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Il repose dans le cimetière de cette commune de l'agglomération rouennaise. Inscrit sur le monument aux morts de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Jeune gradé du contingent, chef de groupe solide et dévoué, a su, d'emblée, gagner l'estime de ses chefs et l'amitié de ses camarades grâce à ses belles qualités de chef et de combattant courageux. En opération de maintien de l'ordre dans le secteur d'Ain-Béida, (zone Nord-Constantinois), le 29 juillet 1960, s'est porté spontanément sous le feu au secours de son commandant de compagnie et de son chef de section tombés à l'assaut d'un groupe rebelle retranché dans l'oued Cherf, donnant à ses hommes le plus bel exemple de bravoure et d'abnégation.

A été mortellement blessé dans l'accomplissement de son devoir. Reste pour tous un magnifique exemple de courage et de son sacrifice⁵. »

¹ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 57-270-01449.

² Lettre du capitaine Lucien Martin du 67^e bataillon d'infanterie, 7 août 1960.

³ Lettre du chef de bataillon Stephan, commandant le 67^e bataillon d'infanterie.

⁴ Journal d'Elbeuf, 13 septembre 1960.

⁵ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 8 décembre 1930 publié au JO le 14 décembre 1960.